

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. JAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Septembre 1874.

## ELECTEURS

de Maine-et-Loire.

Un seul candidat se présente à vos suffrages en déclarant nettement « sans arrière-pensée » qu'il ne songe qu'à affermir le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon et à voter toutes les lois qui pourront assurer sa force et sa durée.

Ce candidat, c'est M. Charles Bruas.

Ses deux concurrents, qui font semblant d'abriter leur candidature d'opposition derrière le dos de Mac-Mahon, n'ont en réalité qu'un désir, celui de le remplacer l'un par l'Empire et l'autre par la République définitive.

Si vous votez pour M. Maillé, le candidat républicain, ou pour M. Eugène Berger, le candidat de l'appel au peuple, vous pouvez être certains qu'au mois de novembre prochain, à la rentrée de l'Assemblée nationale, tous les ennemis de Mac-Mahon se feront une arme de vos votes pour attaquer et pour ébranler le gouvernement du maréchal.

### Electeurs !

Il n'y a pas d'opinion qui tienne, et quels que soient vos sentiments personnels — que vous soyez républicains ou bonapartistes, ou légitimistes, — il y a ceci de certain : c'est qu'il ne faut pas renverser, ni seulement ébranler le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon.

Ce qu'il nous faut, c'est que Mac-Mahon puisse nous donner à tous, malgré les républicains et malgré tous ses ennemis, un gouvernement fort, indiscutable, capable d'apporter à tous les commerçants, à tous les agriculteurs, à tous les travailleurs, à quelque condition qu'ils appartiennent, le repos, le travail et la sécurité dont ils ont besoin.

Voulez-vous cela ? — Alors, votez sans hésitation pour M. Charles Bruas.

Car lui seul des trois candidats en présence vous promet de voter en faveur de toutes les lois qui seront de nature à fortifier le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon ; lui seul vous promet de lui donner toutes les armes légales dont il a besoin encore pour se défendre lui-même et pour nous protéger tous contre les factieux.

En affermissant ainsi le présent, vous assurerez l'avenir, et durant sept années — au moins — vous pourrez vous livrer tranquillement, en toute sécurité, à ces travaux industriels, agricoles et commerciaux qui vous apporteront la fortune avec la paix et qui rendront à notre malheureux pays son ancienne prospérité.

## L'ÉLECTION DE MAINE-ET-LOIRE.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Deux candidats, M. Berger, bonapartiste, et M. Maillé, républicain, demandent aux électeurs du département de Maine-et-Loire de se prononcer sur la forme du gouvernement.

M. Bruas n'admet pas que cette question se pose à présent parce qu'elle n'est pas susceptible en ce moment d'une solution définitive ; elle a été résolue par la loi du 20 novembre dans la mesure où elle pouvait l'être. Un gouvernement existe, qui, d'ici au mois de novembre 1880, ne sau-

rait être remplacé légalement ni par la république démocratique, ni par l'empire, ni par la monarchie.

Nous voyons bien que l'impatience des partis s'irrite de cette barrière opposée à leurs prétentions rivales, que cet ajournement leur pèse, et qu'ils ont hâte d'en venir aux prises. Mais n'y a-t-il donc de possible en France que la politique de parti ? Faut-il sacrifier le repos public à cet esprit de division, de discorde et de haine qui semble s'être emparé d'une partie de la nation, faut-il rouvrir la période des luttes acharnées pour la possession du pouvoir suprême et jouer le sort de la patrie dans une mêlée confuse dont on ne prévoit pas le résultat ? Nous ne le croyons pas.

Il y a une politique plus sage, plus humaine et, nous osons le dire, plus nationale, qui se dégage des visées immédiates des partis entre lesquels la France est divisée, et qui s'efforce, dans l'intérêt du pays et pour lui épargner de nouvelles dissensions, de raffermir le gouvernement sans avoir la prétention ambitieuse et presque toujours vaine de décider de l'avenir.

L'avenir se fera peu à peu, du travail du présent, de l'expérience acquise et chèrement payée, de la bonne volonté des esprits modérés, de leur intelligence et de leur fermeté, de la lente victoire de la raison sur les passions, il se fera de tout cela ; il ne s'improvisera pas, ou cette improvisation sera effacée bientôt par quelque autre improvisation tout aussi éphémère. Au lieu d'une marche peu rapide, sans doute, mais suivie, constante, on aura dans ce dernier cas une succession incohérente de sauts, de tournoisements, de courses déréglées en avant et en arrière ; on aura, de quelque nom qu'on la décore, la politique du hasard, la politique des révolutions, la politique des coups de force.

Franchement, nous préférons l'autre, la politique beaucoup plus sûre de la conservation et du raffermissement du régime actuel ; nous savons bon gré à M. Bruas de s'en être déclaré le candidat, et nous serions heureux de voir les électeurs de Maine-et-Loire donner leur approbation à une politique qui fait passer la paix publique, le développement régulier de la prospérité nationale avant toutes les considérations et toutes les préférences particulières.

Les solutions définitives sont en ce moment hors de question.

Il s'agit d'un pouvoir électif et temporaire, d'un pouvoir républicain que M. Bruas accepte loyalement, sans arrière-pensée, et qu'il contribuera à fortifier si les électeurs l'envoient à l'Assemblée. S'il est une forme de gouvernement qui doit profiter de la consolidation de la présidence septennale, c'est la république, ce qui n'empêche pas les républicains de combattre le candidat septennaliste, et ce qui n'empêchera pas ce candidat septennaliste, s'il est nommé, de travailler à l'organisation et au raffermissement d'un régime d'où l'hérédité n'a pas de place, mais qui, dans l'état de la France, paraît plus propre que tout autre à diminuer les divisions, à contenir les violences des partis et à recueillir l'assentiment de la nation.

## IL FAUT VOTER.

L'Union de l'Ouest a reçu et publié la lettre suivante, que nous lui empruntons à cause de la leçon excellente qu'elle donne aux conservateurs de toute la France ; mais nous en

recommandons la lecture tout spécialement aux électeurs de Maine-et-Loire, à ceux surtout que l'on sollicite de s'abstenir dans l'élection du 13 septembre.

Parpacé, par Baugé, 6 septembre.

Monsieur le rédacteur,

Je n'habite ce pays-ci que depuis peu de temps et ne suis devenu votre abonné que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, précisément en vue de m'éclairer sur le choix à faire dans l'élection du 13 courant.

Je lis avec attention votre estimable feuille sur la question à l'ordre du jour, et suis heureux de vous féliciter de la sagesse, de la modération et du patriotisme élevés qui ont inspiré vos derniers articles contre l'abstention. Ils étaient d'une opportunité flagrante, et j'en avais constaté tous les jours la triste nécessité.

Il me paraît, cependant, qu'une considération grave qui pourrait induire sur la conduite des hésitants, vous a échappé.

Qu'entends-je dire, en effet, autour de moi par des conservateurs du meilleur aloi ?

« Je ne voterai pas pour M. Bruas, parce qu'il ne représente pas ma nuance politique, et je m'abstiendrai. »

Pour moi, après mûres réflexions, je reprends la proposition et je dis :

**JE VOTERAI POUR M. BRUAS, quoiqu'il ne représente pas ma nuance politique, mais parce que c'est lui qui s'en rapproche le plus.**

Permettez que je donne quelques courts développements à ma pensée pour justifier ma conclusion.

### 1<sup>o</sup> Je voterai :

Parce que s'abstenir, c'est tourner le dos à l'ennemi.

Parce que défendre la religion, la famille, la patrie menacées par des aspirations ardentes, est le premier et le plus saint des devoirs.

Parce que l'émigration à l'intérieur est une faute politique aussi grave que l'émigration à l'extérieur.

Parce que l'abstention est un moyen trop commode pour notre paresse, et propre à accroître cette inertie qui engendre fatalement le triomphe de l'absolutisme démagogique ou césarien.

### 2<sup>o</sup> Il ne représente pas ma nuance politique...

Ni la mienne non plus, et je déclare hautement que je ne connais personne qui puisse la représenter exactement. Que voulez-vous ? j'ai en politique des idées à moi, fruits de mes réflexions et études personnelles. En ce qui regarde ces idées, originales peut-être, mais auxquelles je tiens en raison de la peine que j'ai eue à les acquérir, nul ne me représentera complètement que moi-même. Mais après tout, n'est-ce pas un sort commun à la plupart des électeurs ? Est-ce que tous les partis ne se fractionnent pas, en genres, espèces et individus, ayant chacun leurs divisions et subdivisions à l'infini, unis et compacts quand ils montent à l'assaut du pouvoir, s'émiettant quand ils en parlent la dépouille ? S'abstenir, parce qu'on ne se trouve pas représenté dans sa nuance politique, c'est plus qu'une faute, c'est un non-sens, car, si l'on veut être logique, il faut se vouer à l'abstention à perpétuité, autant dire qu'on ne mangera pas si l'on n'a pas fait soi-même sa cuisine.

### 3<sup>o</sup> Je voterai pour le candidat qui se rapprochera le plus de ma nuance politique...

Voilà la règle absolue du sens commun, et la preuve en est évidente, si l'on songe

que l'abstention le plus incorrigible applique journellement cette règle dans ses affaires personnelles et ne fait d'exception que pour la politique.

Pourquoi cette distinction ? Pourquoi ce conservateur, qui sait parfaitement, s'il achète une propriété ou veut créer un établissement à ses enfants, se contenter du bien, et se garde de s'abstenir pour courir après le mieux, pourquoi fait-il exception à cette règle de conduite seulement dans la politique ?

Dans cette matière toujours difficile, incertaine dans ses résultats, qui trompent les plus habiles et déjouent le plus souvent les plans les mieux combinés, pourquoi rechercher exclusivement la perfection et l'attribuer à l'idéal précisément dans ce qui en comporte le moins ?

Pourquoi demander tout ou rien là où de tout n'est souvent rien ?

La réponse à cette question serait facile, mais elle est inopportune et n'a rien à faire avec celle qui nous occupe.

Donc, une dernière considération, et je termine.

Conservateur avant tout et pensant comme vous, monsieur le rédacteur, que l'homme est impuissant à faire sortir l'ordre du chaos ;

Ne voulant en conséquence ni directement, ni indirectement, ni par action, ni par omission, me commettre si peu que ce soit avec ce qui doit amener des catastrophes ;

J'ai voulu par cette communication apporter une petite pierre à l'édifice de reconstitution sociale que les honnêtes gens de tous les partis sont appelés à élever de concert, œuvre patriotique par excellence, sur laquelle la nomination d'un bon représentant peut avoir une influence décisive.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

C<sup>ie</sup> DE GALEMBERT.

## Un électeur de M. Berger

QUI VOTERA

POUR M. CH. BRUAS.

« J'ai le ferme espoir que les regards » (de la France) se tourneront AVEC » RECONNAISSANCE (!!!) vers cette » dynastie impériale à laquelle nous » avons dû vingt ans d'une prospérité » sans exemple et dont les revers ne » feront oublier ni LES GRANDEURS » ni LES BIENFAITS. »  
 (Circulaire de M. Eug. Berger.)

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

Un électeur des environs de Segré, un rural, comme il se qualifie, nous communique une lettre dont il a demandé l'insertion au *Nouveliste d'Angers*. Mais il craint, et pour cause, que le journal bonapartiste n'accueille point son épitre, qui ne conclut pas en faveur de la candidature de M. Berger ; c'est pourquoi il nous en adresse une copie, nous donnant toute permission de la publier, « si vous croyez, dit-il, qu'elle puisse servir près de quelques personnes la candidature de M. Ch. BRUAS. » Nous le croyons un peu, beaucoup, et prenant où nous le trouvons le bien de notre candidature, nous recommandons à tous les électeurs ce commentaire décisif à lire après la circulaire du candidat bonapartiste.

Environs de Segré, 8 septembre 1874.

Monsieur le directeur du journal le *Nouveliste d'Angers*.

Je suis bonapartiste de longue date et par

conséquent partisan de la candidature de M. Berger, en considération des services qu'il a dû rendre sous l'Empire. Nous l'avions une première fois élu sans le connaître et uniquement parce qu'il était recommandé par le gouvernement; nous étions alors convaincus que celui-ci ne pouvait désigner que de vrais patriotes disposés à le soutenir toujours et quand même. Mais où étaient-ils donc au 4 septembre? Comment ont-ils laissé escamoter ce gouvernement par lequel ils avaient été créés et mis au monde, pour nous laisser imposer, par une poignée de factieux, ce gouvernement républicain qui ne peut produire que des désastres, puisqu'il compte parmi ses partisans, à côté de beaucoup d'ambitieux et de quelques noms respectables, le rebut de la société? Il n'existe pas, en effet, un voleur, un vagabond, un ivrogne, un fainéant, un repris de justice, un habitant des bagnes, un homme sans foi ni loi, qui ne se dise républicain et qui ne crie: *Vive la liberté! à bas les gendarmes! mort aux rétrogrades!*

Après la publication de votre journal, je me suis empressé de me le procurer et j'en possède tous les numéros parus. J'ai lu avec attention tout ce que vous avez dit en faveur de l'élection de M. Berger. Vous vantez les bienfaits, la gloire, la prospérité de l'Empire pendant 20 ans, et le dévouement de M. Berger à ce gouvernement.

Pour collaborer, selon mes petits moyens, au triomphe de la candidature que vous recommandez, je communiquais à tous mes voisins, réunis chez moi le soir, votre estimable journal; il était lu par l'un de nous et je m'efforçais de faire valoir les motifs qui militent en faveur de la candidature en question. Tout allait bien et mes commentaires étaient parfaitement goûtés, lorsqu'un autre voisin, attiré par le bruit que ces réunions produisaient dans les environs, vint se joindre au petit groupe. De mon mieux je faisais valoir les arguments de votre journal; j'exaltais, comme lui, les capacités du candidat, son dévouement au gouvernement déchu, les bienfaits de l'Empire, la prospérité dont nous avions joui pendant vingt ans et la gloire qu'il avait procurée à la France.

Le nouveau venu m'arrêta court et me pria de vouloir bien préciser les bienfaits de l'Empire, de définir la prospérité et la gloire qu'il avait procurées au pays, les heureux résultats que nous en avions retirés.

« En fait de bienfaits, je ne connais rien, me dit-il; comme prospérité, il y a bien quelques années qui ressemblent au régime de Louis-Philippe (ou de la Restauration).

» La gloire? la trouvez-vous dans le coup d'Etat du 2 décembre? Dans la guerre de Crimée? Dans l'expédition du Mexique? Dans cette politique qui poussait sur nos frontières aux agglomérations des races? Dans la formation du royaume d'Italie? Dans la destruction du pouvoir temporel du Pape, rêve constant de Napoléon III et qu'il a favorisé de tout son pouvoir pendant qu'il cajolait le clergé français et qu'il lui prodiguait les décorations? La trouvez-vous aussi dans cette guerre déclarée à la Prusse sans raison connue? Dans la capitulation honteuse de Sedan et dans le paiement de cinq milliards qui nous a été imposé? car vous ne pouvez pas mettre cette grosse indemnité de guerre non plus que la perte de deux provinces, au compte d'Henri V, des d'Orléans ou de la République toute seule.

» Vous ne niez pas, ajouta-t-il encore, que c'est un héritage de l'Empire et que, si nous sommes écrasés d'impôts, nous le devons à ses folies? Aussi, votre candidat n'a-t-il pas osé toucher à ces questions.

Ma petite rhétorique ne me permettait pas de contredire avec quelque succès ce que venait de dire mon interlocuteur; d'autant plus que toutes les personnes présentes semblaient prendre parti contre moi.

Je ne connaissais pas les bienfaits de l'Empire.

Comme prospérité, il a favorisé le commerce, comme aurait fait tout autre gouvernement; comme gloire, je n'ai pu rien dire, puisque l'expédition de Crimée n'a produit que la perte de beaucoup de Français, et que l'équipée du Mexique a été plutôt une honte qu'une gloire.

Quant à la politique, en favorisant à nos portes la formation de grands Etats, au lieu de les laisser divisés, il a fait plus forts nos ennemis, dont l'un nous a dévoré et dont l'autre n'attend que l'occasion.

Que dire contre ce fait?

Je vous livre mes perplexités, veuillez insérer cette lettre et y répondre.

Je crains bien que les idées de l'intrus qui s'est introduit parmi nous ne fassent de grands progrès et ne nuisent beaucoup à notre candidat (M. Eug. Berger).

Agréé, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

UN RURAL des environs de Segre.

## Chronique générale.

Le maréchal de Mac-Mahon arrivera à Lille ce soir, à dix heures.

Le Conseil municipal a voté les fonds nécessaires pour la réception.

Le Maréchal ne séjournera à Lille que demain samedi. Il visitera un atelier d'imprimerie, puis l'hôpital militaire et une autre usine; à dix heures, réception des autorités et déjeuner. Après déjeuner, il ira voir une filature de lin, passera la revue de la garnison et visitera ensuite l'hôpital civil et divers établissements industriels. Demain soir, dîner officiel et probablement réception.

Dimanche, départ pour le camp de Béthune, où le Maréchal va inspecter le 4<sup>e</sup> corps d'armée. Toutes les troupes en garnison à Lille se trouveront réunies au camp de Béthune.

Le bruit court, à Lyon, que le préfet Ducros aurait assigné, devant le tribunal civil, les anciens conseillers municipaux, entre autres MM. Leroyer et Ducarre, députés, en remboursement solidaire de 4,200,000 fr., déficit résultant de la suppression de l'octroi de Lyon au 4 septembre.

Le roi de Hanovre, qui voyage sous le nom de comte d'Annenberg, est en ce moment à Paris, où il doit passer, dit-on, avec sa fille, une quinzaine de jours. Il partira ensuite pour Biarritz, où il doit retrouver son gendre, le grand-duc Constantin.

D'après des lettres de Berlin, le gouvernement prussien ne verrait pas, sans une certaine défiance, des souverains et des princes se rendre en France, même pour ne faire qu'y passer. Quoique le roi de Bavière ait évité de faire visite au maréchal de Mac-Mahon, le séjour du souverain bavarois à Paris n'en a pas moins mécontenté l'empereur Guillaume et son irascible chancelier.

C'est également avec le même déplaisir que la cour de Berlin a vu le grand-duc Constantin traverser notre pays; ce prince passe pour être, au sein de la famille impériale de Russie, le plus favorable à la France. Tout ce qui peut paraître nous sortir de notre isolement et nous montrer encore quelque sympathie est vu de mauvais œil à Berlin.

Les bureaux de l'Univers ont été témoins, mercredi, d'une scène assez particulière.

M. le comte de Paredès de las Navas, fils du général Zabala, aide de camp du duc de la Torre, se trouve depuis quelques mois à Paris, où il est venu accompagner son beau-père, le comte de Santa Martha, qui vient y suivre un traitement.

Ayant trouvé les articles de M. Veuillot blessants, non-seulement pour le maréchal Serrano, mais pour toute l'armée espagnole, il résolut de lui en demander raison, mais il voulut attendre que l'incident diplomatique (nous persistons à croire qu'il y en a eu un) fût vidé.

C'est mercredi seulement que MM. Harce, capitaine d'artillerie dans l'armée espagnole, et Angel de Miranda, sont allés de la part de M. de Paredès demander satisfaction à M. Veuillot.

Celui-ci les a reçus plus que froidement, et, après s'être fait expliquer ce qu'était M. de Paredès, il a répondu que son article était exclusivement politique, qu'il ne visait que l'homme public et qu'ainsi il n'avait pas de satisfaction à accorder.

Les témoins de M. de Paredès ont insisté, soutenant que les articles en question contenaient des injures qui n'avaient rien de politique. M. Veuillot a répété que le maréchal Serrano lui enverrait directement des

témoins qu'il se refuserait de même à toute explication, — que d'ailleurs il ne se battait jamais.

Ouvrons ici une parenthèse pour dire qu'autrefois, aux débuts de sa carrière militante, à Périgueux, M. Veuillot a plusieurs fois, croyons-nous, croisé le fer.

Les témoins de M. de Paredès ayant un peu élevé la voix et la discussion menaçant de tourner à l'aigre, M. Veuillot les a invités à se retirer — ce qu'ils ont fait.

Nous perdons, à la suppression de l'Univers, le récit évidemment fort piquant que M. Veuillot eût fait de cet incident.

Les Parisiens n'ont pas oublié que dans des circonstances à peu près analogues (il s'agissait de la reine Isabelle encore assise sur son trône), M. Alfonso de Aldama envoyait des témoins à M. Rochefort: le duel eut lieu au pistolet et M. Rochefort fut légèrement blessé.

Le Gaulois prétend que la suspension de l'Univers aurait été décidée à la suite d'une réclamation très-vive de l'ambassadeur d'Espagne, M. Vega del Armijo, qui aurait déclaré vouloir demander ses passeports, si des mesures de rigueur n'étaient pas adoptées contre l'Univers. Nous voulons douter de l'exactitude de cette nouvelle, car ce serait le comble de l'humiliation si le gouvernement français avait été obligé de céder à une menace du représentant de Serrano.

Du reste, une note de l'Agence Havas dément que cette mesure ait été prise à la suite d'instances étrangères.

Notre monde financier s'entretient d'un projet de conversion de l'emprunt Morgan de 1870 et de l'emprunt de 5 milliards de 1872. Je crois cette nouvelle encore bien prématurée et une si colossale opération difficile à exécuter dans notre situation précaire.

M. l'ingénieur Bazaine, frère du maréchal, qui était allé à Cannes et à Grasse pour les besoins du procès du colonel Villette et pour régler différents intérêts de famille, est de retour à Paris.

M<sup>e</sup> Lachaud défendra, comme on le sait, M. Villette, et il a refusé d'accepter aucun honoraire.

La mission militaire chargée de suivre les manœuvres de l'armée allemande à, cette année, une importance extraordinaire.

Elle ne comprend pas moins de cinq membres: d'abord l'attaché militaire de l'ambassade, puis les colonels de Lavelou et d'Arbeud, enfin M. le capitaine d'artillerie Munier.

Ces messieurs, partis de Berlin la semaine dernière, seront de retour en France dans les premiers jours d'octobre.

Leur mission n'est pas, comme on pourrait le croire, une sinécure et un voyage d'agrément. Ils sont chargés, par le général de Cisse, d'étudier à fond l'organisation de l'armée, et particulièrement celle de la cavalerie.

On lit dans Paris-Journal:

« Un sinistre financier, qui aura pour le commerce local les plus déplorable conséquences, vient d'éclater à Caen.

» Lundi, le directeur du Comptoir d'es-compte, M. Mendehare, a été écroué à la maison d'arrêt.

» Depuis plusieurs jours, il était gardé à vue dans son établissement, où il assistait à une première vérification des livres de comptabilité.

» Le déficit serait, dit-on, énorme. Le capital-actions de 2 millions, et les réserves, s'élevant à 800,000 fr. environ, seraient perdus en presque totalité.

» On parle de prêts de 300,000 fr., de 180,000 fr.; de 80,000 fr., faits avec une incompréhensible légèreté, à des gens d'une solvabilité inquiétante, et qui viendront encore augmenter les pertes des actionnaires et des déposants.

» On cite les noms de plusieurs négociants dont la situation serait fortement compromise; — l'un d'eux aurait déjà pris la fuite et serait activement recherché.

» Sous l'administration de son premier directeur, M. Paysant, le Comptoir d'es-compte de Caen, fondé après la révolution

de 1848, avait prospéré; depuis que M. Mendehare était le chef de cet établissement financier, malgré des comptes-rendus pleins de chiffres rassurants, de gros dividendes distribués aux actionnaires, et la surveillance d'un conseil d'administration composé de négociants et de propriétaires intelligents et d'une probité éprouvée, la confiance n'était plus entière; cependant, on était loin de prévoir le désastre qui vient de se produire.

D'après la Correspondance universelle, le cardinal Antonelli aurait informé plusieurs représentants étrangers accrédités près du Saint-Siège, que si l'empereur Guillaume venait à Rome, le Saint-Père quitterait le Vatican. La Correspondance fait, au sujet de cette nouvelle, des réserves d'autant mieux fondées, que le voyage de l'empereur Guillaume en Italie, ne paraît pas certain et, dans tous les cas, il est très-probable que ce Souverain s'abstiendrait de paraître à Rome.

On vient de publier une nouvelle carte de France; l'étude de cette carte inspire les réflexions suivantes:

Cette vallée du Rhin est évidemment une frontière et le fleuve est la limite exacte de cette frontière. L'un ou l'autre des deux peuples qui habitent ces rives n'est pas chez lui s'il passe sur la rive opposée. Celui chez lequel s'est produite l'invasion n'est plus le maître de son propre territoire. Les Vosges ne sont pas une barrière pour la France si les deux versants ne sont pas à elle. Par le plateau de Langres, l'étranger descend dans le bassin de la Seine et menace Paris sans défense. De Metz et du plateau de la Lorraine, il peut tourner sans difficulté ces fameux défilés de l'Argonne qui nous ont sauvé une fois, et rejoindre par les Ardennes dans le bassin de la Somme. La trouée de Belfort, si fortifiée qu'elle soit, n'est qu'un obstacle artificiel à une marche sur Lyon. Le sort de la France ne dépend plus que d'une bataille dans les champs catalaniques. Est-ce une patrie qu'un territoire sans frontière? Et n'est-ce pas, pour tous ceux qui ne croient pas à la fatalité du démembrement final de la France, un devoir de réclamer incessamment cette frontière, qui ne peut être que le Rhin?

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Election à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 13 septembre 1874.

CANDIDAT:

**M. Ch. BRUAS**

Vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire.

M. BRUAS (Charles-Michel-Pierre), né à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), le 2 juillet 1807;

Adjoint au maire de Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), de 1838 à 1843;

Juge au tribunal de commerce de Saumur en 1846 et en 1847;

Président du tribunal de commerce de 1848 à 1854; puis de 1855 à 1858;

Conseiller d'arrondissement de 1848 à 1870;

Président du conseil d'arrondissement pendant les quinze dernières années;

Conseiller municipal de Saumur pendant quinze ans;

Membre du Bureau de bienfaisance et de l'administration hospitalière de Saumur;

Président et l'un des fondateurs de la Société de secours mutuels La Saumuroise, de 1854 à 1863, et honoré d'une médaille d'argent;

Maire de Brain-sur-Allonnes depuis septembre 1861;

Conseiller général en 1869;

Vice-président du Conseil général en 1874, 1872, 1873.

Président de la commission départementale en 1874, 1872, 1873, et président de la

commission du budget, depuis qu'il siège au Conseil général.

Cette nomenclature si honorable nous paraît être la meilleure réponse à faire aux détracteurs intéressés de la candidature de M. Ch. Bruas. Aucun autre candidat ne se pré-

sente avec des titres si solides à la confiance des électeurs.

L'Événement, qui est une sorte de Bien public, annonce que M. Thiers va faire paraître prochainement une lettre pour soutenir la candidature de M. Maillé, comme il le fit il y a quelque temps en faveur de M. Lepetit. L'Événement ajoute que « l'illustre homme d'Etat » profitera de l'occasion pour adresser des avertissements aux électeurs !

Cette manie de se mêler de choses qui ne le regardent pas, et de chercher à susciter à son successeur le plus de difficultés qu'il lui est possible, dénotent chez l'ex-président peu de dignité, beaucoup de rancune et une absence complète de patriotisme.

Cela, du reste, nous est indifférent. M. Maillé, recommandé par M. Thiers et subventionné par les démocrates de Lyon, pas plus que M. Berger, recommandé par M. Bourlon de Rouvre et piloté par M. Janvier de la Motte, ne prévaudra contre le bon sens des électeurs angevins. Ils prouveront à ces deux candidats que les candidatures cosmopolites, les candidatures de parti, les candidatures d'intrigues ambitieuses ne sont point de leur goût.

Ils voteront pour M. Charles BRUAS, qui se présente avec les titres incontestés d'une longue vie honorable, avec l'appui de tout ce qui est honnête dans le département, de tout ce qui a l'intelligence des besoins et des dangers de l'heure présente, et qui ne veut devoir qu'à la confiance de ses compatriotes de Maine-et-Loire le mandat que nous demandons pour lui et dont il est digne.

(Union de l'Ouest.)

#### QU'EST-CE QU'UN CANDIDAT CONSERVATEUR ?

L'élection qui aura lieu dimanche dans le département de Maine-et-Loire continue à préoccuper l'attention publique. Mais à mesure que nous approchons du jour du scrutin, le caractère des trois candidatures en présence se dessine avec plus de précision. Nous avons déjà fait ressortir hier combien les objections que la presse bonapartiste et la presse radicale font valoir contre la candidature de M. Bruas sont peu fondées : en effet, son mérite incontestable, c'est d'être une candidature conservatrice.

Et, par conservatrice, nous entendons une candidature qui demande le maintien du gouvernement actuel, c'est-à-dire du maréchal pendant sept ans. M. Bruas est seul à s'exprimer nettement et catégoriquement sur ce point. Le candidat républicain au fond personnifie une autre forme de gouvernement, il demande la révision de la loi du 20 novembre qui a institué le septennat, il réclame, en un mot, la proclamation de la République.

Quant au candidat bonapartiste, il est plus révolutionnaire encore. Il appelle de ses vœux une restauration immédiate de l'empire, comme si le pouvoir était vacant, comme s'il y avait place pour un plébiscite. La vérité est que nous avons un gouvernement pour sept ans, et que les partisans de Napoléon IV demandent son renversement, afin de mettre à sa place un prince âgé de dix-huit ans, avec M. Rouher pour premier ministre.

Les électeurs qui ne veulent pas de révolution ; les électeurs qui pensent que la France a besoin de repos, de calme et de tranquillité ; les électeurs qui ont confiance dans l'honnêteté du maréchal de Mac-

Mahon voteront donc pour M. Bruas. Il ne s'agit pas aujourd'hui de créer un gouvernement : Ce gouvernement existe, il n'y a pas à le changer, mais à le consolider.

(Moniteur.)

#### CHEMIN DE FER DE SEGRÉ.

Le Journal de Maine-et-Loire a eu communication de deux lettres qui intéressent au plus haut degré le département tout entier et spécialement l'arrondissement de Segré. Il s'agit du chemin de fer de Sablé à Châteaubriand, si vivement disputé, comme on ne l'ignore pas, entre le département de Maine-et-Loire et le département de la Mayenne. Nous sommes heureux d'annoncer que notre arrondissement de Segré a enfin obtenu gain de cause. Après de longues et minutieuses enquêtes, où nos députés et nos conseillers généraux ne se sont point épargnés, le conseil général des Ponts-et-Chaussées a émis un avis favorable au tracé par Segré, et très-prochainement un décret rendra ce tracé définitif. Il n'y manque même pas l'approbation du ministre des travaux publics, puisqu'il résulte de lettres récentes, échangées entre ce ministre et son collègue, M. A. de Cumont, que cette approbation est désormais acquise. De simples formalités retardent seules la signature du décret. Les habitants de Segré et de toute cette partie du département jusqu'ici laissée à l'écart par les divers projets de chemins de fer, ont donc la certitude d'être traités à l'égal des autres arrondissements.

La nouvelle est officielle et ne laisse prise à aucune alternative.

#### CAMP DE RUCHARD.

Les grandes manœuvres militaires du 9<sup>e</sup> corps d'armée, auxquelles prendront part le 40<sup>e</sup> cuirassiers et le 32<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Angers, dureront cinq jours (du 12 au 17 septembre).

Le premier jour, les troupes, divisées en deux parties opérant l'une contre l'autre, attaqueront et défendront le camp. Pendant trois jours, les troupes, réunies sous un même commandement, seront exercées, soit à des manœuvres d'ensemble, soit à des exercices du service en campagne.

Le cinquième jour, le camp sera levé, et les troupes rentrant à Tours exécuteront une reconnaissance offensive dans la direction de cette ville.

Les troupes engagées formeront un effectif de 4,600 hommes et de 4,800 chevaux, répartis en 5 bataillons d'infanterie, 16 escadrons de cavalerie et 4 batteries d'artillerie.

M. le général du Barail commandera en chef les opérations, assisté de son état-major général.

M. le général de division Fauvart-Bastoul, commandant la 18<sup>e</sup> division d'infanterie, est chargé du commandement des troupes.

Le nommé Mollet, Charles, natif de Candès, soldat au 114<sup>e</sup> de ligne, âgé de 22 ans, déjà condamné par le tribunal correctionnel de Nantes à 15 jours de prison pour vagabondage, vient de comparaître, devant le conseil de guerre, à Tours, comme prévenu d'avoir volé une somme de 20 fr. à l'un de ses camarades.

Reconnu coupable par le conseil, Mollet a été condamné à deux ans de prison.

#### On lit dans le Journal des Débats :

Un grand concours va prochainement s'ouvrir à Paris entre les sous-lieutenants de toutes armes de l'armée de terre en activité de service, et les plus brillants élèves de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, pour le recrutement de l'École supérieure d'application d'état-major.

M. le ministre de la guerre ayant fixé à 25 le nombre des élèves à admettre cette année, et 3 places étant réservées pour les élèves sortant de l'École polytechnique, les 22 places restantes seront données aux lauréats du concours, auquel prendront part 46 élèves de l'École spéciale militaire désignés dans l'ordre successif des numéros de mérite, et tous les sous-lieutenants de l'armée, âgés de moins de vingt-cinq ans, et qui, n'étant point sortis de l'École polytechnique, auront, au 1<sup>er</sup> octobre prochain, un an de grade au moins.

La liste des concurrents a été définitivement close le 31 août dernier.

Les examens seront subis devant une commission spéciale désignée par le ministre de la guerre. Ils porteront non-seulement sur les connaissances générales exigées des élèves sortant de l'École de Saint-Cyr, mais en outre sur les parties difficiles de la balistique, de la fortification, de la castramétation, de la trigonométrie, de l'artillerie et de la topographie.

#### OBSERVATION HYGIÉNIQUE SUR LA TOUX.

La toux peut quelquefois occasionner de funestes résultats chez les malades de la poitrine ; par exemple, elle est une des principales causes de l'aggravation du mal par les secousses de l'organe et l'excitation des tissus qui en sont la conséquence. Aussi les praticiens s'ingénient-ils à trouver les moyens de lui résister :

« Dites à celui qui tousse de s'arrêter de tousser, et, le prenant sur le fait d'exécuter votre conseil, voyez ce qui arrive : il met sur sa bouche la main ou le mouchoir, et peu à peu il reprend le mouvement respiratoire ; il se garde de parler pendant quelque temps, il résiste à la démangeaison du fond de la gorge, etc.

« J'apprends qu'en Allemagne, depuis quelque temps, dans les écoles primaires, défense est faite aux enfants de tousser, et qu'il y a des punitions contre la toux. Cette nation a juré de passer devant nous en toutes choses ! Après un siècle de cette éducation, les morts de la poitrine auront peut-être diminué d'un quart ; la toux est pour plus que cela dans la mortalité de la phthisie. » Docteur Sales-Giron, *Revue médicale*.

Dans une conférence à Boston, M. Crown-Sequard, dont l'autorité scientifique est universellement reconnue, dit également que la compression des nerfs de la lèvre, près du nez, peut arrêter l'éternuement ainsi que la toux ; par une pression près de l'oreille, on arrive aussi à supprimer la toux, l'éternuement et le hoquet. On suspend encore la toux en pressant très-fortement dans l'intérieur de la bouche au sommet du palais.

Les *Mondes scientifiques*, auxquels nous empruntons ces derniers détails, ajoutent que pour montrer que la volonté exerce une très-grande influence sur ce phénomène, M. Brown-Sequard a rappelé ce mot d'une garde-malade française : « Le premier malade qui toussera sera mis à la diète. » Il était rare qu'un malade toussât après cet avertissement.

La rentrée des classes du pensionnat de M<sup>lle</sup> Bergault est fixée au mardi 15 septembre.

#### Dernières Nouvelles.

L'Agence Havas communique les informations suivantes :

Nous recevons l'analyse exacte et authentique de la dépêche par laquelle la Russie a

notifié au cabinet de Berlin son refus de reconnaître le gouvernement espagnol actuel. Cette note est la seconde que la chancellerie russe ait expédiée dans cette affaire :

Il y est dit que la Russie ne favorise aucun des partis qui se disputent aujourd'hui le pouvoir en Espagne. Elle n'est intéressée ni au triomphe des carlistes, ni à celui de leurs adversaires, et elle est prête à reconnaître comme capable de gouverner et comme gouvernant de fait le parti qui réussira à remporter un succès décisif, et qui ensuite pourra faire valoir en sa faveur l'adhésion des représentants de la nation espagnole.

Mais comme jusqu'ici aucun des partis belligérants ne se trouve dans ce cas, et qu'il n'y a même pas, en Espagne, de forme de gouvernement définitive reconnue par le pays, la Russie ne croit pas pouvoir se départir de la réserve qu'elle a dû s'imposer à l'origine de cette question.

La note adressée au cabinet de Vienne n'était pas rédigée en termes identiques, mais elle était conçue absolument dans le même sens.

Aucune réponse écrite n'a été faite ni de Berlin, ni de Vienne à ce document diplomatique, qui a coupé court, pour le moment du moins, aux négociations avec la Russie sur la question de la reconnaissance du gouvernement espagnol.

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE

##### PORT DES SABLES-D'OLONNE.

A partir du 15 septembre prochain, il sera établi un service régulier de bateaux à vapeur, les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, entre les Sables-d'Olonne, Liverpool, la côte ouest de l'Angleterre et réciproquement.

Le port des Sables-d'Olonne est desservi directement par le réseau de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée, qui le met en communication avec les réseaux des chemins de fer de Paris à Orléans, des Charentes et des lignes aboutissantes.

Ce port, récemment ouvert à la navigation, est d'une entrée facile ; il est pourvu de magasins et d'appareils de levage qui rendent son installation complète. Ses tirants d'eau sont les suivants :

	Grandes vives eaux 12 jours par mois	Marées moyennes 20 jours par mois	Plus petite marée toute l'année
Dans le chenal et à l'entrée	5 <sup>m</sup> 40	4 <sup>m</sup> 90	4 <sup>m</sup> 40
Sur le busc de l'écluse	5 <sup>m</sup> 00	4 <sup>m</sup> 50	4 <sup>m</sup> 00
Largeur d'entrée.....		16 mètres.	
Longueur du quai de déchargement.....		350 —	
— du quai incliné.....		340 —	
— p <sup>r</sup> le décharg. des bois.....		60 —	

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

La nouvelle salle des reptiles du Jardin des plantes : souvenirs de Khiva (six gravures) ; un champ de bataille dans le khat de Khiva ; Salon de 1874 : le *Christ*, tableau de M. L. Bonnat, pour l'une des salles de la Cour d'assises, au Palais de Justice de Paris ; Ecole des beaux-arts : exposition des peintures décoratives destinées au foyer de l'Opéra, œuvres de M. Paul Baudry, de l'Institut ; salle du rez-de-chaussée, les voussures et les médaillons ; salle du premier étage : les Muses ; Evénements d'Espagne : le billet de logement ; les côtes du Spitzberg en été : le port Vert ; île de Guernesey : le nouveau port de Saint-Pierre et le château Cornet. — Rébus, problème d'échecs.

Parmi les articles contenus dans ce numéro, nous signalerons particulièrement à nos lecteurs une charmante page de M. A. de Pontmartin, intitulée : « A propos de *Norma* jouée sur le théâtre antique d'Orange. »

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

## REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie,

chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,314.

Vervant, le 28 mars 1866.  
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Courmes, par Vente (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfait Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la jaryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance.  
MEYFFRET, curé.

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 60 fr. — La Revalescière en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Comman, épicerie, rue Saint-Jean ; M. GONDRAND, épicerie, rue d'Orléans ; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers, — Du Barry et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 SEPTEMBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	64	35	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 135 fr. p. j. nov.	893	75	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	430	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	91	»	»	Crédit Mobilier	310	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	576	25	1
5 % jouissance 22 septembre.	75	»	»	Crédit foncier d'Autriche	552	30	»	Société autrichienne, j. janv.	733	75	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	337	50	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872	100	10	»	Est, jouissance nov.	537	50	»	Orléans	296	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	221	1	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	925	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	397	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	437	50	»	Midi, jouissance juillet.	637	50	»	Est	293	»	»
— 1865, 4 %	484	»	»	Nord, jouissance juillet.	1080	»	»	Nord	304	75	»
— 1869, 3 % l. payé.	308	75	»	Orléans, jouissance octobre.	885	»	»	Ouest	293	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	280	50	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	582	50	»	Midi	295	»	»
Banque de France, j. juillet.	3883	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	905	»	»	Deux-Charentes	276	50	»
Comptoir d'escompte, j. août.	547	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	795	2	50	Vendée	266	25	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juillet.	467	50	»	Société Immobilière, j. janv.	31	25	1	Canal de Suez	493	75	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	365	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	251	25	2				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	890	»	»								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.	6	15	—
9 — 01 — — — — — omnibus.	9	01	—
1 — 33 — — — — — omnibus.	1	33	—
4 — 19 — — — — — omnibus.	4	19	—
7 — 27 — — — — — omnibus.	7	27	—

  

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	3	04	—
8 — 20 — — — — — omnibus.	8	20	—
9 — 50 — — — — — omnibus.	9	50	—
12 — 38 — — — — — omnibus.	12	38	—
4 — 44 — — — — — omnibus.	4	44	—
10 — 28 — — — — — omnibus.	10	28	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Tribunal civil de première instance d'Angers.

Etudes de 1<sup>er</sup> M<sup>re</sup> MAUPILLIER, notaire à Thouarcé ; 2<sup>o</sup> M<sup>re</sup> LIONET, avoué à Angers, 4, rue des Cordeliers.

#### ERRATUM.

C'est par erreur que, dans le numéro de l'*Echo Saumurois* du dimanche 6 septembre 1874, l'adjudication a été annoncée comme devant avoir lieu en l'étude de M<sup>re</sup> Maupillier, notaire à Thouarcé ; elle aura lieu par le ministère dudit M<sup>re</sup> Maupillier, le dimanche 27 septembre 1874, à midi, à la Mairie de Chavagnes.

Pour rectification :  
(441) LIONET.

#### A VENDRE

1<sup>o</sup> UNE MAISON, avec remise, cour et écurie, sise rue du Pavillon, à Saumur ;  
2<sup>o</sup> UNE PETITE MAISON, avec cour, sise sur le quai de Limoges, à Saumur.  
S'adresser à M<sup>re</sup> veuve OUVRARD, rue de Bordeaux, 20, ou à M. BOUTARD, greffier à Saumur. (412)

#### RÉCOLTE DE VIGNES

Le dimanche 13 septembre 1874, à midi, au lieu dit le Fondis, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, il sera procédé, par le ministère de M<sup>re</sup> Girault, notaire à Bourgueil, à la vente aux enchères publiques des fruits de 149 rangées de vignes, dépendant de la succession de M<sup>re</sup> veuve Peltier, situées au Fondis, dans le meilleur cru de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

S'adresser à M. MAUBERT, administrateur de ladite succession, rue du Petit-Mail, 11, à Saumur. (436)

Etude de M<sup>re</sup> RENO, notaire à Neullé.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### OU A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

#### L'HOTEL DE LA POSTE

A Saumur, quartier de la Croix-Verte, près la Gare.

Très-beaux et très-vastes bâtiments, écuries, remises et cours ; vaste jardin attenant à la maison principale, cours d'eau au bout.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser à M. BRIGNET, qui exploite l'hôtel, ou à M<sup>re</sup> RENO, notaire. (380)

#### A VENDRE

Par suite de faillite,

#### UN FONDS DE BOULANGERIE

Bien achalandé,

Situé à Saumur, rue des Capucins,

Dépendant de la faillite du sieur Augustin Briauveau.

S'adresser à Saumur, à M. GUÉRIN, syndic de la faillite, rue d'Alsace, 15 (ancienne rue de la Levée-d'Enceinte). (423)

#### A CÉDER

Pour cause de maladie,

#### L'AUBERGE DU COQ

Rue Saint-Nicolas, à Saumur.

S'adresser à GUYOMARD, qui l'exploite. (442)

#### A VENDRE

#### UNE VOITURE-PANIER

A quatre roues.

S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE

BON CHIEN D'ARRÊT, braque, 28 mois, dressé, allant à l'eau. S'adresser à M. RAYÉ, menuisier à Fontevault. (377)

#### A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

On demande un apprenti.

#### BARTHE

DOREUR, ARGENTEUR ET VERNISSEUR

Sur tous métaux.

Remise à neuf des vieux bronzes dorés et marqueterie.

Spécialité de dorure au mercure mat et or moulu.

Rue Saint-Jean, N° 31, à Saumur.

#### GOUDRON BARBERON

hygiénique, anti-épidémique, le seul contenant tous les principes balsamiques, aromatiques du goudron.

#### GOUDRON RECONSTITUANT

BARBERON, au chlorhydrophosphate de chaux, épuisement, maladie de poitrine, phthisie, anémie, dyspepsie, rachitisme, maladies des os, des femmes et des enfants.

#### L'ÉLIXIR FERRUGINEUX

BARBERON, au chlorhydrophosphate de fer, reconstitue le sang, sans fatiguer l'estomac. Très-agréable, digestif, tonique.

FEU BARBERON remplace le fer rouge sans détruire le poil.

#### POUDRE APPÉTISANTE

BARBERON pour chevaux, bœufs, vaches, moutons. Préservatif infailible des maladies des volailles.

Détail : toutes les pharmacies. Gros, MM. PROUST fils et THIBAUT, 19 et 23, rue Saint-Léonard, à Nantes. (409)

UNE MAISON DE COMMERCE (nouveau et mercerie), des environs de Saumur, DEMANDE, prenie, une JEUNE FILLE de 14 à 16 ans, se destinant au commerce. Elle sera de suite logée, nourrie et blanchie. Inutile de se présenter sans de très-bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

#### AVIS

Quatre compagnies d'assurances (incendie, vie, grêle et bétail.) demandent un Directeur pour l'arrondissement de Saumur. Fortes remises ou traitement fixe. Il n'est pas indispensable d'habiter le chef-lieu. Ecrire à M. MARTET, 23, place du Ralliement, Angers. (395)

#### CHEMINÉES DE MARBRE

#### M. LORRAIN

PLATRIER,

Rue d'Orléans, à Saumur.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ajouter à sa maison l'art de fabriquer des Cheminées de marbre en tous genres, de tous styles et de toutes provenances, et réclame les ordres des personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

#### A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS BIEN DRESSÉS.

S'adresser à GALLAIS, à la Belorderie, commune de Verrry.

#### AVIS

#### MAISON DE NOUVEAUTÉS

Rue de la Tonnelle, au coin de celle du Puits-Neuf, A SAUMUR.

#### M. Eug. BIZERAY

A toujours besoin de beaucoup d'ouvrières pour son atelier de couture.

Se présenter de suite.

Les ouvrières capables gagnent de bonnes journées.

Saumur, imprimerie de P. GODET.